


Université du Québec à Montréal
Département de science politique

Session Été 2017

POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS
POL4441-10
LUNDI ET MERCREDI DE 9H30 À 12H30

Enseignant : Julien Tourreille
Courriel : tourreille.julien@uqam.ca
 @JTourreille
Disponibilité : sur rendez-vous

DESCRIPTIF OFFICIEL

Fondements historiques, idéologiques, constitutionnels et sociopolitiques de la politique étrangère américaine. Élaboration de la politique étrangère des États-Unis : nature et rôle des principaux acteurs. Contraintes internes et externes sur la formulation et la mise en œuvre des politiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce cours vise spécifiquement à :

- 1) Cerner la **complexité** de l'élaboration de la politique étrangère américaine ;
- 2) Comprendre les **origines** et les principaux **événements** qui ont marqué l'évolution de cette politique ;
- 3) Identifier et expliquer le rôle des principaux **acteurs gouvernementaux** intervenant dans la formulation et participant à la conduite de la politique étrangère américaine ;
- 4) Analyser la formulation et la conduite de cette politique étrangère, en mettant l'accent sur les **tergiversations** qui ont marqué le comportement international des États-Unis tout au long de leur histoire (républicanisme, impérialisme républicain, lutte au communisme et guerre froide, après-guerre froide, « guerre à la terreur ») ;
- 5) Présenter et évaluer les principaux **courants de pensée** et modèles théoriques/analytiques qui cherchent à expliquer et/ou comprendre cette politique étrangère ;
- 6) Faire connaître les principaux **outils de recherche** et ressources documentaires pour analyser la politique étrangère américaine.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les cours seront avant tout magistraux. Tout au long de la session, vous serez cependant invités à poser vos questions ou faire part de vos suggestions et commentaires concernant les sujets abordés en classe, dans les lectures, ou vis-à-vis d'évènements survenus dans l'actualité en lien avec la politique étrangère des États-Unis.

Le cours sera divisé en trois grandes parties. La **première** sera consacrée à l'analyse des fondements historiques, culturels, et constitutionnels de la politique étrangère américaine. Les principales approches académiques et théoriques utilisées pour étudier cette politique seront également présentées. La **deuxième partie** sera ensuite consacrée aux acteurs participants à la formulation et à la conduite de la politique étrangère des États-Unis. La **troisième partie** portera enfin sur l'action des États-Unis dans le monde depuis 1945. Cette action sera abordée sous quatre angles thématiques : le poids des capacités matérielles de la puissance américaine ; l'influence de l'idéologie ; l'importance des acteurs politiques intérieurs sur la formulation de la politique extérieure ; enfin l'impact de la prise de décision.

OUVRAGES OBLIGATOIRES (DISPONIBLES A LA COOP UQÀM)

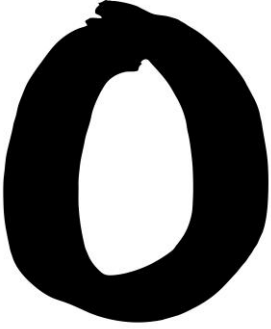
- ❑ Sous la direction de Charles-Philippe David, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation*, Paris : Presses de Sciences Po, 2015 (3^e édition).
- ❑ Sous la direction de Charles-Philippe David, *Théories de la politique étrangère américaine. Auteurs, concepts et approches*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2012.

Ouvrages recommandés (disponibles à la bibliothèque de l'UQÀM ou sur demande) :

- ❑ Campbell, David, *Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1998.
- ❑ Carter, Ralph (dir.), *Contemporary Cases in U.S. Foreign Policy* (2^e éd.), Washington D.C. : CQ Press, 2005.
- ❑ Carter, Ralph (dir.), *Contemporary Cases in U.S. Foreign Policy*, Washington D.C. : CQ Press, 2002.
- ❑ David, Charles-Philippe, *Au sein de la Maison-Blanche. De Truman à Obama : La formulation (imprévisible) de la politique étrangère des États-Unis* (3^e éd.), Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 2015.
- ❑ David, Charles-Philippe, Karine Prémont et Julien Turreille, *L'erreur. L'échec américain en Irak cinq ans plus tard*, Sainte-Foy : Septentrion, 2008.
- ❑ Delaporte, Murielle, *La politique étrangère américaine depuis 1945*, Bruxelles : Complexe, 1996.
- ❑ Fath, Sébastien, *Dieu bénisse l'Amérique. La religion à la Maison-Blanche*, Paris, Seuil, 2004.

- ❑ Gagnon, Frédérick (dir.), *Le Congrès des États-Unis*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2006.
- ❑ Hassner, Pierre et Justin Vaïsse, *Washington et le monde : Dilemmes d'une superpuissance*, Paris : Éditions CERI/Autrement, 2003.
- ❑ Hastedt, Glenn P., *American Foreign Policy: Past, Present, Future* (8^e éd.), New Jersey : Prentice Hall, 2009.
- ❑ Hook, Steven et John Spanier, *American Foreign Policy Since World War II* (16^e éd.), Washington D.C. : CQ Press, 2003.
- ❑ Ikenbery, John (ed.), *American Foreign Policy. Theoretical Essays* (5^e éd.), New York, Pearson, 2005.
- ❑ Jentleson, Bruce W., *American Foreign Policy: The Dynamics of Choice in the 21st Century* (4^e éd.), New York : W.W. Norton, 2010.
- ❑ Lieber, Robert J. (dir.), *Eagle Rules? Foreign Policy and American Primacy in the Twenty-First Century*, New Jersey : Prentice Hall, 2002.
- ❑ Lieven, Anatol, *Le nouveau nationalisme américain*, Paris, Gallimard, 2005.
- ❑ Magstadt, Thomas J., *An Empire if You Can Keep it: Power and Principle in American Foreign Policy*, Washington D.C.: CQ Press, 2004.
- ❑ Nouailhat, Yves-Henri, *Les États-Unis et le monde au XX^e siècle*, Paris : A. Colin, 1997.
- ❑ Prémont, Karine, *La télévision mène-t-elle le monde ?*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2006.
- ❑ Schulzinger, Robert D., *U.S. Diplomacy since 1900* (5^e éd.), New York et Oxford, Oxford: Oxford University Press, 2002.
- ❑ Snyder, Richard C., H.W. Bruck et Burton Sapin, *Foreign Policy Decision-Making (Revisited)*, New York: Palgrave Macmillan, 2002.
- ❑ Vallet, Élisabeth (dir.), *La présidence des États-Unis*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2005.
- ❑ Weldes, Jutta, *Constructing National Interests: The United States and the Cuban Missile Crisis*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1999.
- ❑ Williams, William Appleman, *Empire as a Way of Life*, New York, Oxford University Press, 1955.
- ❑ Williams, William Appleman, *The Tragedy of American Diplomacy*, Cleveland : World Pub. Co., 1959.
- ❑ Wittkopf, Eugene, Charles Kegley Jr. et James Scott, *American Foreign Policy* (6^e éd.), Florence: Wadsworth Publishing Company, 2003.
- ❑ Wittkopf, Eugene et James M. McCormick, *The Domestic Sources of American Foreign Policy* (4^e éd.), Boston: Rowman & Littlefield Publishers, 2003.
- ❑ Zegart, Amy B. *Flawed by Design: The Evolution of the CIA, JCS, and NSC*, Stanford: Stanford University Press, 1999.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

 <p>Tricher, c'est renoncer à votre réussite. À l'UQAM, c'est tolérance zéro pour les infractions de nature académique.</p> <p>www.tricherie.uqam.ca UQAM</p>	<p>Tout acte de tricherie tel que plagiat, fraude, copiage, falsification de document ou création d'un faux document constitue une infraction. Cet acte cause non seulement une injustice envers les étudiants qui agissent honnêtement, mais il dévalorise également la qualité de la formation, le processus d'apprentissage et la valeur du diplôme de l'étudiant fautif. En vertu du règlement sur les infractions de nature académique (Règlement n° 18), tout étudiant qui commet une infraction est mis en probation, et la mention «P» est inscrite en permanence à son dossier.</p> <p>www.tricherie.uqam.ca</p>
--	--

Le travail demandé pour ce cours est soutenu, particulièrement dans le cadre d'une session intensive. L'évaluation repose sur quatre éléments : la présence et la participation en classe (10 %), un examen de mi-session en classe (25 %), un examen final en classe (25 %), et un travail de recherche (40 %).

- ❑ Tous les travaux que vous remettez doivent être **dactylographiés** (double interligne, 12 points, Times New Roman, justifié), exception faite de l'examen final en classe.
- ❑ Attachez une attention rigoureuse et pointilleuse à l'orthographe et à la syntaxe. Négliger celles-ci nuit gravement à la qualité de votre travail et sera sanctionné.
- ❑ Notez enfin qu'aucun retard ne sera accepté sans pénalité, à moins d'une note médicale. La pénalité imposée sera de **1 point par jour, incluant les jours de fin de semaine.**

1. *Présence et participation en classe - 10 %*

2. *L'examen de mi-session - 25 % : lundi 29 mai de 9h30 à 12h30.*

- ❑ Cet examen sera d'une durée d'au plus trois heures et portera sur le contenu des **séances magistrales et des lectures obligatoires de la première partie de la session.**
- ❑ Il comprendra deux types de questions : des questions à **choix multiple** et une question à **développement long.**
- ❑ **L'examen est à livre fermé : vous n'aurez droit à aucune documentation.**

3. **L'examen final en classe - 25 % : mercredi 21 juin de 9h30 à 12h30.**

- ❑ Cet examen sera d'une durée de trois heures et portera sur le contenu des **séances magistrales et des lectures obligatoires de toute la session.**
- ❑ Il comprendra deux types de questions : des questions à **choix multiple** et une question à **développement long.**
- ❑ **L'examen est à livre fermé : vous n'aurez droit à aucune documentation.**

4. **Le travail de session - 40 % : à remettre au plus tard vendredi 23 juin à 13h00.**

- ❑ Le travail de session est d'une longueur maximale de 15 pages, excluant la page titre, la table des matières et la bibliographie)
- ❑ Ce travail de recherche doit exposer une thèse, argumentée et appuyée méthodiquement selon les normes décrites dans le *Guide pour la présentation des travaux de recherche* du département de science politique : <http://www.er.uqam.ca/nobel/politis/IMG/pdf/regles-2.pdf>.
- ❑ Une simple description de style « journalistique » ne sera pas acceptable. L'étudiant doit *analyser* de façon soutenue une problématique reliée à la politique étrangère américaine.
- ❑ Le choix du sujet est libre, mais doit être lié au thème du cours. En ce sens, votre travail doit porter d'abord et avant tout sur la politique *étrangère des États-Unis*, et traiter impérativement d'un auteur, d'un concept ou d'un enjeu précis. Pour mettre toutes les chances de votre côté, il est préférable de nous consulter avant de vous lancer dans votre recherche.
- ❑ **Ce travail étant particulièrement important, nous vous recommandons très fortement de faire valider votre sujet ainsi qu'un plan détaillant le cheminement de votre analyse.**
- ❑ Votre travail devra obligatoirement utiliser un minimum de cinq (5) sources rigoureuses et pertinentes.
- ❑ Il devra absolument être présenté selon les consignes suivantes : 1) à double interligne et justifié; 2) selon des marges de 2,5 cm (haut), 2,5 cm (bas), 2,5 cm (gauche), 2,5 cm (droite); 3) avec la police Times New Roman en 12 pt. Le non-respect systématique de ces consignes entraînera une **pénalité variant entre 2 et 10 points** sur la note du travail, selon la gravité de l'offense.

CALENDRIER DES SÉANCES

Lundi 1^{er} mai. Présentation du syllabus et introduction du cours : à quelle politique étrangère s'attendre sous la présidence Trump ?

PARTIE 1. LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

Mercredi 3 mai. Les fondements historiques de la politique étrangère américaine.

Lectures obligatoires :

- ❑ Claire Delahaye, « Chapitre 1. Le cadre historique 1776-1945, entre isolationnisme et interventionnisme », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation.*
- ❑ Bernard Lemelin, « Chapitre 1. Dix tournants historiques de la politique extérieure », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches.*

Lundi 8 mai. Les fondements culturels de la politique étrangère américaine.

Lectures obligatoires :

- ❑ Louis Balthazar, « Chapitre 3. Le cadre culturel : le style national » et « Chapitre 4. Le cadre idéologique : les grands courants de pensée », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation.*
- ❑ Gilles Vandal, « Chapitre 2. L'exceptionnalisme comme fondement moral de la politique étrangère », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches.*

Mercredi 10 mai. Les fondements théoriques de la politique étrangère américaine.

Lectures obligatoires :

- ❑ David Grondin, « Chapitre 5. Le cadre théorique : les approches académiques » dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation.*
- ❑ David Grondin, « Chapitre 3. Le poids du discours et du langage », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches.*

Lundi 15 mai. Les fondements constitutionnels de la politique étrangère américaine.

Lectures obligatoires :

- ❑ Élisabeth Vallet, « Chapitre 2. Le cadre constitutionnel », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation.*
- ❑ Élisabeth Vallet, « Chapitre 6. Les débats constitutionnels et la séparation des pouvoirs », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches.*

PARTIE 2. LES ACTEURS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

Mercredi 17 mai. La présidence.

Lectures obligatoires :

- ❑ David, Charles-Philippe, « Chapitre 6. Une présidence toujours prépondérante » dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation.*
- ❑ Sébastien Barthe, « Chapitre 10. Le leadership et le style présidentiels », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches.*

Lundi 22 mai. Pas de cours : fête des Patriotes

Mercredi 24 mai. Pas de cours : relâche

Lundi 29 mai. Examen de mi-session en classe

Mercredi 31 mai. Le Congrès.

Lectures obligatoires :

- ❑ Frédérick Gagnon, « Chapitre 9. Le Congrès » dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation.*
- ❑ Frédérick Gagnon, « Chapitre 7. Théories sur le rôle du Congrès », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches.*

Lundi 5 juin. La bureaucratie et les processus décisionnels.

Lectures obligatoires :

- David, Charles-Philippe, « Chapitre 7. Les acteurs du jeu bureaucratique » et « Chapitre 8. L'influence du conseil de sécurité nationale », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation.*

Mercredi 7 juin. Les acteurs non-gouvernementaux.

Lectures obligatoires :

- Karine Prémont, « Chapitre 10. L'opinion publique et les médias » et Célia Belin, « Chapitre 11. La société civile organisée » dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *La politique étrangère des États-Unis : Fondements, acteurs, formulation.*
- Donald E. Abelson, « Chapitre 8. L'étude des lobbies et des *thinks tanks* » et Karine Prémont, « Chapitre 9. L'influence de l'opinion publique et des médias », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches.*

PARTIE 3. L'ACTION DES ÉTATS-UNIS DANS LE MONDE DEPUIS 1945

Lundi 12 juin. Le poids des conditions matérielles dans la conduite de la politique étrangère.

Lectures obligatoires :

- Charles-Philippe David et Julien Turreille, « Chapitre 4. Théories de l'hégémonie américaine » et Barthélémy Courmont et Pierre-Alain Clément, « Chapitre 5. La pensée géopolitique américaine », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches.*

Mercredi 14 juin. Les défis contemporains de la politique étrangère américaine.

Lectures obligatoires :

- À venir.

Lundi 19 juin. Idéologie et prise de décision dans la conduite de la politique étrangère.

Ce thème sera illustré à travers la présentation lors de cette dernière séance d'extraits de deux films, *Path to War* (2002) et *W.* (2008) portant respectivement sur la guerre du Vietnam et celle en Irak.

Lectures obligatoires :

- Tanguy Struye de Swielande, « Chapitre 11. La cognition, la perception et les prédispositions » et Charles-Philippe David, « Chapitre 12. Théories bureaucratiques du processus décisionnel », dans David, Charles-Philippe, sous sa direction, *Théories de la politique étrangère américaine Auteurs, concepts et approches*.

Mercredi 21 juin. Examen final en classe

Vendredi 23 juin. Remise du travail de session

LIENS INTERNET UTILES

Nous vous invitons à consulter la section de l'Observatoire sur les États-Unis, sur le site de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM, pour une banque de liens plus complète : www.dandurand.uqam.ca

SITES GOUVERNEMENTAUX

- ❑ Maison-Blanche (Présidence) : www.whitehouse.gov
- ❑ Conseil de sécurité nationale (CSN) : www.whitehouse.gov/nsc
- ❑ Département d'État : www.state.gov
- ❑ Département de la Défense (Pentagone) : www.defenselink.mil
- ❑ *Central Intelligence Agency* (CIA) : www.odci.gov/index.html
- ❑ Département de la Sécurité du territoire national (*Homeland Security*) : www.dhs.gov/dhspublic
- ❑ Département du Commerce : www.commerce.gov
- ❑ Département du Trésor : www.treasury.gov
- ❑ *Office of the United States Trade Representative* (USTR) : www.ustr.gov
- ❑ *United States Agency for International Development* (USAID) : www.usaid.gov
- ❑ Congrès : www.congress.org
- ❑ Sénat : www.senate.gov
- ❑ Chambre des représentants : www.house.gov
- ❑ Comité de la Chambre sur les Relations internationales : www.house.gov/international_relations
- ❑ Comité de la Chambre sur les Services armés : www.house.gov/hasc
- ❑ Comité permanent de la Chambre sur le Renseignement : <http://intelligence.house.gov>
- ❑ Comité du Sénat sur les Affaires étrangères : www.foreign.senate.gov
- ❑ Comité du Sénat sur les Services armés : www.armed-services.senate.gov
- ❑ Comité du Sénat sur le Renseignement : www.intelligence.senate.gov
- ❑ *Office of National Drug Control Policy* (ONDCP) : www.whitehousedrugpolicy.gov

THINK TANKS ET CENTRES DE RECHERCHE

- ❑ *Center for Strategic and International Studies* (CSIS) : www.csis.org
- ❑ *Council on Foreign Relations* (CFR) : www.cfr.org
- ❑ *Brookings Institution* : www.brook.edu
- ❑ *American Enterprise Institute* : www.aei.org
- ❑ *RAND Corporation* : www.rand.org
- ❑ *Terrorism Research Center* : www.terrorism.com
- ❑ *CATO Institute* : www.cato.org
- ❑ *Heritage Foundation* : www.heritage.org
- ❑ *Global Security* : www.globalsecurity.org
- ❑ *United States Institute of Peace* : www.usip.org
- ❑ *Carnegie Endowment for International Peace* : www.ceip.org
- ❑ *Carnegie Council on Ethics and International Affairs* : www.carnegiecouncil.org
- ❑ *Center for Defense Information* : www.cdi.org
- ❑ *National Democratic Institute* : www.ndi.org

- ❑ *National Endowment for Democracy* : www.ned.org

REVUES SPÉCIALISÉES

- ❑ *Foreign Affairs* : www.foreignaffairs.org
- ❑ *Foreign Policy* : www.foreignpolicy.com
- ❑ *Foreign Policy Analysis* (Web via UQÀM)
- ❑ *Presidential Studies Quarterly*
- ❑ *International Security* : www.mitpress.mit.edu/isec
- ❑ *World Policy Journal* : www.worldpolicy.org/journal
- ❑ *Washington Quarterly* : www.twq.com
- ❑ *National Interest* : www.nationalinterest.org
- ❑ *National Journal* : www.nationaljournal.com
- ❑ *National Review* : www.nationalreview.com
- ❑ *Politique américaine*

MÉDIAS

- ❑ *The New York Times* : www.nytimes.com
- ❑ *Washington Post* : www.washingtonpost.com
- ❑ *Harper's* : www.harpers.org
- ❑ *The New Republic* : www.tnr.com
- ❑ *The Atlantic* : www.theatlantic.com
- ❑ *The Economist* : www.economist.com
- ❑ *The Walrus* : www.walrusmagazine.ca
- ❑ *Canadian Broadcasting Corporation (CBC)* : www.cbc.ca
- ❑ *British Broadcasting Corporation (BBC)* : www.bbc.co.uk
- ❑ *Weekly Standard* : www.weeklystandard.com
- ❑ *CBS* : www.cbsnews.com
- ❑ *MSNBC* : www.msnbc.msn.com
- ❑ *ABC* : www.abcnews.go.com
- ❑ *CNN* : www.cnn.com
- ❑ *Time* : www.time.com
- ❑ *U.S. News & World Report* : www.usnews.com/usnews
- ❑ *Le Monde diplomatique* : www.monde-diplomatique.fr

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES TRAVAUX, DE LA MÉTHODE ET DES CRITÈRES DE CORRECTION

Vous serez noté en fonction de quatre (4) critères :

- ❑ le **fond** (clarté, cohérence, structure du sujet, esprit de synthèse),
- ❑ la **réflexion** (arguments, faits, données, capacité d'analyse),
- ❑ l'**effort** (originalité, sources bibliographiques et notes de référence) et
- ❑ la **forme** (style, orthographe, présentation matérielle).

Le FOND : Cela concerne la clarté, la cohérence et la structure des idées, mais également l'esprit de synthèse.

Un texte clair :

- ❑ évite les phrases longues, floues et entrecoupées ;
- ❑ rend compréhensibles pour le lecteur les notions et les concepts contenus dans l'hypothèse.

Un texte cohérent :

- ❑ ne contient aucune partie qui n'est pas directement en lien avec l'hypothèse ;
- ❑ fait preuve de logique et, donc, est constitué de parties dont l'interrelation est évidente et démontrée.

Un texte bien structuré :

- ❑ sera souvent obtenu si vous conservez cette idée à l'esprit : « il faut que je dise au lecteur ce que je vais lui dire (introduction); il faut que je lui dise (développement); et il faut que je lui dise ce que je lui ai dit (conclusion)¹ »;
- ❑ débute par une introduction qui, idéalement, répond aux cinq interrogations suivantes :
 1. Quelle est la question que vous allez discuter ?
 2. Pourquoi cette question se pose-t-elle et pourquoi est-elle importante? En vertu de quelle littérature ou événement? (Clarifiez la question en la mettant en contexte, par exemple.)
 3. Quelle réponse donnez-vous à cette question? (Faites part de votre hypothèse. Cela consiste à affirmer quelque chose en une phrase claire et précise. Par exemple, « en 1991, les États-Unis sont intervenus dans le Golfe persique parce qu'ils recherchaient la puissance »).
 4. De quelle manière allez-vous identifier les réponses à votre question? (Il s'agit de dire quelques mots concernant vos sources et vos méthodes d'analyse).
 5. Quelles seront les étapes de votre développement? (Donnez un guide au lecteur concernant la suite du travail. Par exemple, « dans la première partie, nous ferons un bref retour historique sur l'Opération *Tempête du Désert*. Dans

¹ Stephen Van Evera, *Guide to Methods For Students of Political Science*, Ithaca et Londres : Cornell University Press, 1997, p. 123.

la deuxième partie, nous définirons le concept de « puissance ». Dans la troisième partie...² »).

- ❑ contient des titres et des sous-titres qui annoncent le sujet des différentes parties.

Un texte qui fait preuve d'un bon esprit de synthèse :

- ❑ présente uniquement les données et les idées utiles et pertinentes pour la démonstration ou l'explication annoncée en introduction;
- ❑ dit énormément en peu de pages et va droit au but (idéalement, la langue devrait être utilisée dans le seul but de communiquer des informations; il faut éviter le plus possible de « faire du style » et, au contraire, opter pour une écriture *simple, claire et précise*)³.

La RÉFLEXION : Ceci concerne l'analyse et les éléments d'argumentation.

Une bonne analyse :

- ❑ ne réside pas dans l'unique description ou narration;
- ❑ cherche à expliquer un phénomène, obligatoirement le point sur un débat d'idées, à appliquer des notions, des concepts ou encore une théorie à un cas particulier de la politique étrangère des États-Unis;
- ❑ passe par la formulation d'une hypothèse et d'arguments devant l'appuyer.

De bons éléments d'argumentation :

- ❑ sont convaincants et s'appuient sur les recherches déjà effectuées sur le sujet traité;
- ❑ se basent sur des données fiables (on peut, à ce niveau, comparer les résultats de différentes études pour voir s'il y a une uniformité dans les données, si ces dernières ne sont pas exagérées ou biaisées, etc.);
- ❑ sont pertinents et sont directement liés à l'hypothèse (si vous affirmez que « les États-Unis sont intervenus dans le Golfe persique parce qu'ils recherchaient la puissance », le lecteur gagnera peu à vous voir consacrer une partie entière de votre travail à la guerre entre l'Iran et l'Irak; à l'inverse, il gagnera beaucoup à vous voir définir le concept de « puissance » en recourant aux auteurs qui ont déjà écrit sur le sujet).

L'EFFORT : Ceci concerne l'originalité du travail, le traitement du sujet ainsi que la richesse et la variété de la documentation.

Un travail original :

- ❑ confronte différents points de vue et fait preuve de nuance;
- ❑ se penche sur un sujet relativement peu traité dans la littérature populaire.

Une documentation riche et variée :

- ❑ implique autant le recours à des monographies, à des articles spécialisés et à des documents officiels qu'à des sources Internet;

² *Ibid.*, p. 123-124.

³ Chantal Bouthat, *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Montréal : UQAM, 1993, p. 2. Bien que Bouthat formule cette remarque pour les étudiants universitaires de 2^e cycle, celle-ci s'applique également aux étudiants de 1^{er} cycle.

- ❑ implique le recours à des sources qui proviennent d'auteurs, de revues ou encore de journaux différents (En d'autres termes, il faudrait éviter d'utiliser seulement des articles de la revue *The National Interest* ou, autre exemple, du *Monde diplomatique*. Il faut chercher à confronter les points de vue et éviter de se réfugier dans la « vérité » que nous offre chaque revue ou journal. Ne tenir compte que d'un seul type de regard sur la politique étrangère des États-Unis fige le débat au lieu de le stimuler, ce qui va à l'encontre de l'objectif du cours. Rappelez-vous que vous n'êtes pas là pour défendre un point de vue en tant que militant, mais bien pour analyser une situation en ayant un regard le plus détaché possible.).

La FORME : Ceci concerne la présentation globale, les références et les notes de bas de pages, la syntaxe et l'orthographe, la bibliographie, la page titre et la table des matières.

À ce niveau, il faut :

- ❑ éviter les erreurs de français (relisez-vous et faites-vous relire);
- ❑ suivre les règles de présentation du département de science politique pour la confection des notes de bas de pages, de la page titre et de la bibliographie;
- ❑ paginer le texte;
- ❑ toujours donner davantage de détails que l'unique adresse URL d'un document (par exemple, [www.state.gov/plan/sor?5djel%hd/djdoeu?ehl-pol-eijkdg/ldjeudl\\$kdk.html](http://www.state.gov/plan/sor?5djel%hd/djdoeu?ehl-pol-eijkdg/ldjeudl$kdk.html)) lorsque vous référez à un site Internet. Il faut nommer le site, donner le titre de la page ou du document, nommer l'auteur, la date de mise en ligne du document et la date de consultation de la page. Voici un exemple⁴.

⁴ Département d'État américain, «United States Support For Colombia », 19 juillet 2006. Disponible [en ligne] : http://www.state.gov/www/regions/wha/colombia/fs_060719_plancolombia.html (Consulté le 18 janvier 2007).

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>